



Valeurs indicatives pour l'assouplissement des mesures

Le tableau suivant présente la valeur actuelle des indicateurs pris en compte pour les assouplissements (au 12.4.2021).

Indicateur	État actuel	Seuil fixé
Incidence des cas à 14 jours ¹ (cumulée)	300,4 ²	≤229,9 ³
Occupation des lits en USI par des patients COVID-19 (moyenne sur 15 jours)	179,5 ⁴	<250 lits
Taux de reproduction R _e ⁵	1,14 ⁶	<1,0
Moyenne sur 7 jours des hospitalisations (nombre/jour)	60,7 ⁷	≤55,3 ⁸
Moyenne sur 7 jours des décès (nombre/jour)	8,7 ^{Fehler! Textmarke nicht definiert.}	≤7,3 ⁹

Valeurs indicatives pour le durcissement des mesures

Le tableau suivant présente la valeur actuelle des indicateurs pris en compte pour un éventuel durcissement des mesures (au 12.4.2021).

Indicateur	État actuel	Seuil fixé
Incidence des cas à 14 jours ^{Fehler! Textmarke nicht definiert.} (cumulée)	300,4 ^{Fehler! Textmarke nicht definiert.}	<350
Occupation des lits en USI par des patients COVID-19 (moyenne sur 15 jours)	179,5 ^{Fehler! Textmarke nicht definiert.}	<300 lits
Taux de reproduction R _e ^{Fehler! Textmarke nicht definiert.}	1,14 ^{Fehler! Textmarke nicht definiert.}	<1,15
Moyenne sur 7 jours des hospitalisations (nombre/jour)	60,7 ^{Fehler! Textmarke nicht definiert.}	<80

¹ Taux de cas déclarés dont l'infection au SARS-CoV-2 a été confirmée en laboratoire pour 100 000 habitants.

² Valeur au 11.4.2021 ; cette valeur devrait augmenter, car tous les cas n'ont probablement pas encore été déclarés.

³ Valeur lors de l'entrée en vigueur des derniers assouplissements (22.3.2021) ; valeur au 22 mars 2021 (sans les cas déclarés ultérieurement) : 220,9 ; la valeur ci-dessus tient compte des cas déclarés a posteriori (état au 12.4.2021)

⁴ Jusqu'au 2.4.2021

⁵ Dernière valeur disponible

⁶ Jusqu'au 30.3.2021

⁷ Dernière valeur disponible (6.4.2021)

⁸ Valeur lors de l'entrée en vigueur des derniers assouplissements (22.3.2021) ; première valeur disponible le 29.3.2021 (sans les cas déclarés ultérieurement) : 44,9 ; la valeur ci-dessus tient compte des cas déclarés a posteriori (état au 12.4.2021)

⁹ Valeur lors de l'entrée en vigueur des derniers assouplissements (22.3.2021) ; première valeur disponible le 29.3.2021 (sans les cas déclarés ultérieurement) : 6,3 ; la valeur ci-dessus tient compte des cas déclarés a posteriori (état au 12.4.2021)

Weitere Informationen:

Bundesamt für Gesundheit, Kommunikation, www.bag.admin.ch

Diese Publikation erscheint ebenfalls in französischer, italienischer und englischer Sprache.

Weitere Informationen:

Bundesamt für Gesundheit, Kommunikation, www.bag.admin.ch

Diese Publikation erscheint ebenfalls in französischer und italienischer Sprache.